

partie 5

Entreprises françaises de transport

— Le nombre d'entreprises du secteur des transports et de l'entreposage connaît une forte croissance depuis le milieu des années 2010 sous l'effet du développement des livraisons à domicile et, dans une moindre mesure, des taxis et VTC. On dénombre ainsi près de 249 000 entreprises (unités légales) des transports et entreposage au 31 décembre 2020. Les nouvelles immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement en 2022 (- 39,8 % par rapport à 2021), essentiellement dans les activités de livraison à domicile. Les défaillances d'entreprises repartent nettement à la hausse en 2022 mais demeurent moins fréquentes qu'en 2019 (- 17,5 %). Le chiffre d'affaires du secteur a fortement progressé en 2021 (+ 21,6 %) au sortir de la crise sanitaire, pour atteindre 230 milliards d'euros.



Démographie des entreprises de transport

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE

Nombre d'unités légales au 31 décembre

	2016	2019	2020
Transports de voyageurs	62 669	88 171	92 972
Transports de marchandises	44 337	50 458	53 300
Autres services de transport	11 615	13 653	14 294
Activités de poste et de courrier	9 602	49 962	89 086
Transports et entreposage	128 223	202 244	248 952

Note : les dernières données disponibles sur les stocks d'entreprises sont établies au 31/12/2020.

Champ : ensemble des unités légales de France métropolitaine et des DROM dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

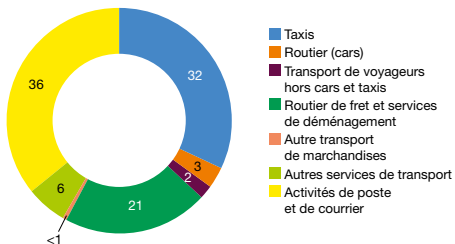
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Entre 2016 et 2020, le nombre d'entreprises du secteur a quasiment doublé sous l'effet du développement des livraisons à domicile et, dans une moindre mesure, des taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC). Selon les dernières données disponibles sur les stocks d'entreprises, on dénombrait ainsi 248 952 entreprises (unités légales) de transports et entreposage au 31 décembre 2020, contre 128 223 au 31 décembre 2016.

Pour la démographie des entreprises, qui mobilise les données du répertoire statistique et administratif Sirene de l'Insee, ce sont les entreprises au sens juridique qui sont dénombrées. Le terme « entreprises » désigne ainsi les unités légales marchandes (Siren) inscrites au répertoire Sirene. Pour davantage de précisions, voir l'encadré de la fiche B1 du *Bilan annuel des transports en 2022*.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ENTREPRISES (UNITÉS LÉGALES) DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE AU 31 DÉCEMBRE 2020

En %



Champ : ensemble des unités légales de France métropolitaine et des DROM dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Fin 2020, avec 89 086 unités, le secteur des activités de poste et de courrier, qui inclut la livraison à domicile, représente 36 % de l'ensemble des entreprises des transports et de l'entreposage, devant le transport de voyageurs par taxis et VTC (32 %). Le transport routier de fret et les services de déménagement représentent 21 % des unités légales du secteur.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Nombre d'unités légales

	2016	2019	2021	2022
Transports de voyageurs	357	700	352	475
Transports de marchandises	1 202	1 205	680	1 071
Autres services de transport	160	163	101	123
Activités de poste et de courrier	35	39	41	70
Transports et entreposage	1 754	2 107	1 174	1 739

Champ : ensemble des unités légales de France métropolitaine et des DROM dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

Sources : Bodacc ; calculs Banque de France

En 2022, 1 739 défaillances sont prononcées (+ 48,1 % par rapport à 2021), soit un niveau comparable à celui de 2016. Après les bas niveaux de 2020 et 2021 induits par les mesures gouvernementales à la suite de la crise sanitaire, les défaillances repartent nettement à la hausse mais restent cependant en deçà de leur niveau de 2019 (- 17,5 %).

Le secteur des transports de marchandises est le plus impacté en nombre d'entreprises concernées : 1 071 défaillances en 2022 (+ 57,5 % en un an). Dans les activités de poste et de courrier, la hausse des défaillances est encore plus marquée (+ 70,7 %).

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Nombre d'unités légales

	2016	2019	2021	2022
Entreprises classiques (hors micro-entreprises)				
Transports de voyageurs	9 487	7 968	6 333	7 524
Transports de marchandises	2 537	3 911	5 179	4 337
Autres services de transport	800	762	871	811
Activités de poste et de courrier	525	5 354	4 220	2 231
Transports et entreposage	13 349	17 995	16 603	14 903
Micro-entreprises				
Transports de voyageurs	5 148	7 086	5 465	6 598
Transports de marchandises	1 025	1 804	2 554	3 236
Autres services de transport	543	794	771	852
Activités de poste et de courrier	13 062	54 607	100 316	55 029
Transports et entreposage	19 778	64 291	109 106	65 715

Champ : ensemble des unités légales de France métropolitaine et des DROM dont l'activité principale relève des « transports et entreposage » (postes 49 à 53 de la nomenclature NAF Rév.2).

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Hors immatriculations de micro-entrepreneurs, le nombre de créations d'entreprises « classiques » dans le secteur des transports et de l'entreposage, qui avait fortement augmenté en 2021 (+ 33,2 %), diminue en 2022 (- 10,2 %). Avec 14 903 nouvelles entreprises, les créations d'entreprises dans le secteur en 2022 restent bien inférieures à leur niveau de 2019 (- 17,2 %).

Depuis 2016, les nouvelles immatriculations de micro-entrepreneurs ont été plus nombreuses et plus dynamiques que les créations d'entreprises classiques dans les transports. En 2022, les nouvelles immatriculations de micro-entrepreneurs marquent nettement le pas en régressant plus fortement que les créations classiques : elles s'élèvent à 65 715 unités, soit - 39,8 % par rapport à 2021. Cette baisse est surtout imputable aux « autres activités de poste et de courrier », dont le nombre de nouvelles immatriculations est bien plus faible en 2022 qu'en 2021 (- 45 300 nouvelles immatriculations).

Comptes des entreprises de transport

COMPTES DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES TRANSPORTS ET DE L'ENTREPOSAGE*

Niveaux en milliards d'euros courants, évolutions en %

	2020 « contours 2021 »** (p)	Évolution 2021/2020	2021 (p)
Chiffre d'affaires	188,8	21,6	229,6
Production	191,5	21,6	232,8
Consommations intermédiaires	126,6	10,7	140,1
Valeur ajoutée brute	64,9	42,8	92,7
Charges de personnel	59,3	5,3	62,4
Excédent brut d'exploitation	2,9	n. s.	29,6
Capacité d'autofinancement	0,0	n. s.	30,9
Bénéfice (+) ou perte (-)	- 15,4	n. s.	20,6
Investissements corporels bruts hors apports	22,2	28,1	28,5

* Voir la définition du secteur des transports et de l'entreposage dans le glossaire.

** Pour bien mesurer les évolutions économiques, les données entre deux années successives sont comparées à méthode constante. Les données en entreprises de l'année précédente sont ainsi recalculées chaque année en utilisant le contour des entreprises de l'année en cours. Voir l'explication détaillée de ce type de compte dans le glossaire.

(p) = provisoire ; n. s. = non significatif.

Champ : entreprises de France métropolitaine et des DOM.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

Avec 230 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021, les entreprises du secteur réalisent 5,3 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises (hors agriculture).

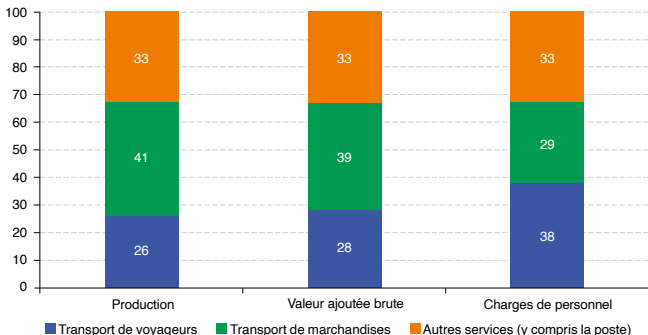
Au sortir de la crise sanitaire de 2020, l'ensemble des soldes intermédiaires de gestion des entreprises de transport repartent à la hausse en 2021 : + 21,6 % pour le chiffre d'affaires et + 42,8 % pour la valeur ajoutée brute.

L'ensemble du secteur dégage à nouveau un bénéfice (20,6 milliards d'euros). Les investissements corporels bruts hors apports reprennent également (+ 28,1 %) et s'établissent à 28,5 milliards d'euros en 2021.

Les résultats sectoriels agrégés sont élaborés à partir des données comptables des entreprises « au sens économique », issues de la source Ésane de l'Insee. Une entreprise au sens économique peut être constituée d'une seule ou de plusieurs unités légales. Pour davantage de précisions, voir l'encadré en fin de partie B du *Bilan annuel des transports en 2022*.

IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DES SECTEURS DU TRANSPORT EN 2021

En %



Champ : entreprises de France métropolitaine et des DOM.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2021, les entreprises du transport de voyageurs assurent 26 % de la production de l'ensemble du secteur des transports et de l'entreposage. Elles réalisent 28 % de la valeur ajoutée brute et représentent 38 % des charges de personnel du secteur.

Le transport de marchandises représente, quant à lui, 41 % de la production du secteur, 39 % de la valeur ajoutée brute et 29 % des charges de personnel du secteur.

Les entreprises de services auxiliaires et de courrier (autres services) pèsent enfin pour 33 % du secteur, que ce soit dans la production, la valeur ajoutée brute ou les charges de personnel.

Entreprises de transport routier

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT ROUTIER

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2020 « contours 2021 »* (p)	Évolution 2021/ 2020	2021 (p)
Transports routiers de fret et services de déménagement			
Chiffre d'affaires	50,6	12,2	56,8
Valeur ajoutée brute	18,4	8,1	19,9
Charges de personnel	15,6	8,0	16,9
Transports routiers de voyageurs (transports en car)			
Chiffre d'affaires	3,8	9,3	4,2
Valeur ajoutée brute	1,6	11,6	1,8
Charges de personnel	1,6	5,2	1,7
Transports de voyageurs par taxis (et VTC)			
Chiffre d'affaires	2,8	20,0	3,4
Valeur ajoutée brute	1,2	26,3	1,5
Charges de personnel	0,8	17,1	1,0

* Voir explication dans le glossaire.

(p) = provisoire.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2021, 25 % du chiffre d'affaires et 21 % de la valeur ajoutée brute de l'ensemble des entreprises de transport sont réalisés par les entreprises des transports routiers de fret et services de déménagement. Dans ce secteur, le chiffre d'affaires atteint 56,8 milliards d'euros en 2021 (+ 12,2 % par rapport à 2020). La valeur ajoutée brute progresse de 8,1 %, pour atteindre 19,9 milliards d'euros.

Dans un contexte de reprise de l'activité au sortir de la crise sanitaire, les entreprises des transports routiers de voyageurs réalisent un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros en 2021, en hausse de 9,3 % par rapport à 2020 ; l'augmentation de la valeur ajoutée est du même ordre (+ 11,6 %).

Les entreprises de transport de voyageurs par taxis et VTC connaissent un redressement encore plus marqué : le chiffre d'affaires de ces entreprises s'établit à 3,4 milliards d'euros en 2021 (+ 20,0 %) et la valeur ajoutée brute atteint 1,5 milliard d'euros (+ 26,3 %).

Entreprises de transport collectif urbain

COMPTES DES ENTREPRISES DES TRANSPORTS URBAINS ET SUBURBAINS DE VOYAGEURS

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2020 « contours 2021 »* (p)	Évolution 2021/2020	2021 (p)
Chiffre d'affaires	8,4	5,7	8,9
Valeur ajoutée brute	4,6	3,9	4,8
Charges de personnel	4,1	3,9	4,3

* Voir explication dans le glossaire.

(p) = provisoire.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

Les entreprises des transports urbains et suburbains de voyageurs ou transports collectifs urbains (TCU) offrent des services de transport sur les routes (en bus) et/ou sur des infrastructures dédiées (métros, tramways).

Leur chiffre d'affaires s'établit à 8,9 milliards d'euros en 2021, en hausse par rapport à l'année précédente (+ 5,7 %), marquée par les restrictions de déplacement liées à la pandémie de Covid-19.

COMPTES DE L'ÉPIC RATP

En milliards d'euros

	2016	2019	2021	2022
Production	5,0	5,3	5,4	5,4
Valeur ajoutée brute	3,9	3,7	3,6	3,7
Charges de personnel	2,5	2,7	2,7	2,7
Investissements réalisés	1,8	1,7	2,0	1,9

Source : RATP

En 2022, la production de l'ÉPIC RATP s'élève à 5,4 milliards d'euros, en hausse de 0,8 % par rapport à 2021. La valeur ajoutée brute, qui décroissait depuis le milieu des années 2010, poursuit le redressement amorcé l'année précédente avec 3,7 milliards d'euros en 2022 (+ 1,9 % en un an).

Entreprises de transport ferroviaire

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT FERROVIAIRE

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2020 « contours 2021 »* (p)	Évolution 2021/2020	2021 (p)
Chiffre d'affaires	21,8	10,9	24,1
Valeur ajoutée brute	8,3	81,7	15,1
Charges de personnel	11,6	5,2	12,3
Investissements corporels bruts hors apports	8,3	14,9	9,5

* Voir explication dans le glossaire.

(p) = provisoire.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

En 2021, le chiffre d'affaires des entreprises de transport ferroviaire atteint 24,1 milliards d'euros, en hausse par rapport à l'année précédente (+ 10,9 %), affectée par les restrictions de déplacement liées à la crise sanitaire.

COMPTES DE SNCF VOYAGEURS

En milliards d'euros

	2021	2022
Production	15,6	18,4
dont produits du trafic	6,0	8,5
dont prestations de service pour les AO et IDFM* et compensations tarifaires	7,1	7,2
Valeur ajoutée brute	5,8	7,3
Rémunérations	4,5	4,6
Excédent brut d'exploitation	0,7	2,1
Résultat net	- 0,4	1,1

* AO : Autorités organisatrices de transport ; IDFM : Île-de-France Mobilités.

Source : SNCF Voyageurs

Dans le transport ferroviaire, la situation s'améliore en 2022 mais reste encore en deçà de celle de 2019.

Le résultat comptable de SNCF Voyageurs redevient positif en 2022, pour s'établir à 1,1 milliard d'euros.

Entreprises de transport fluvial

COMPTES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT FLUVIAL

Niveaux en milliards d'euros, évolutions en %

	2020 « contours 2021 »* (p)	Évolution 2021/2020	2021 (p)
Chiffre d'affaires	468,5	21,2	567,8
Valeur ajoutée brute	169,9	35,4	230,1
Charges de personnel	148,7	20,3	179,0

* Voir explication dans le glossaire.

(p) = provisoire.

Source : estimations SDES, d'après Insee-Ésane

Au sortir de la crise sanitaire, le chiffre d'affaires réalisé en 2021 par les entreprises du transport fluvial est de 568 millions d'euros, en nette croissance par rapport à 2020 (+ 21,2 %). L'augmentation du chiffre d'affaires est due au transport fluvial de passagers, qui recouvre essentiellement les activités de croisière et les activités de plaisance avec équipage.

Entreprises gestionnaires d'infrastructures

COMPTES DES SOCIÉTÉS D'AUTOROUTES CONCÉDÉES

En millions d'euros

	2016	2019	2021	2022
Chiffre d'affaires	9 742	10 775	10 638	11 195
« Valeur ajoutée » (chiffre d'affaires – consommations intermédiaires)	8 759	9 618	9 397	9 845
Excédent brut d'exploitation	6 883	7 875	7 573	8 349
Charges financières	1 448	876	880	784
Capacité d'autofinancement	5 053	6 124	6 163	6 928
Investissements	1 231	1 395	1 435	1 545
Emprunts et dettes financières au 31/12	37 232	33 644	32 383	32 166

Source : DGITM

Les sociétés d'autoroutes concédées ont pour mission de financer, concevoir, construire et exploiter les réseaux d'autoroutes.

Les sociétés d'autoroutes concédées affichent en 2022 un chiffre d'affaires de 11,2 milliards d'euros, en hausse par rapport à 2021 et supérieur de 3,9 % à son niveau d'avant-crise (10,8 milliards d'euros en 2019).

Les investissements poursuivent leur croissance en 2022 (+ 7,6 %), pour atteindre 1,5 milliard d'euros. Les emprunts et dettes financières diminuent (- 0,7 %) pour la sixième année consécutive et s'établissent à 32,2 milliards d'euros.

COMPTES DE SNCF RÉSEAU

En milliards d'euros

	2021	2022
Produits d'exploitation	13,7	14,1
dont redevances d'infrastructure	5,5	6,0
dont contribution de l'État aux charges d'infrastructure	0,5	0,6
Résultat net	- 0,1	- 0,1
Capacité d'autofinancement	1,7	1,8
Investissements	5,7	5,6
Dette à long terme nette au 31/12	28,6	17,2

Source : SNCF Réseau

SNCF Réseau assure la gestion, l'entretien, la modernisation et la sécurité du réseau ferré français. Les produits d'exploitation, à 14,1 milliards d'euros, sont en hausse de 3,2 % par rapport à 2021 et dépassent leur niveau d'avant-crise (+ 5,1 % par rapport à 2019). Avec 6,0 milliards d'euros en 2022, les redevances d'infrastructure de SNCF Réseau progressent de 10,0 % par rapport à 2021. Le résultat net s'améliore en 2022 (- 65 millions, après - 132 millions en 2021).

COMPTES D'AÉROPORTS DE PARIS (ADP) SA

En milliards d'euros

	2016	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	2,7	3,1	1,7	2,7
Valeur ajoutée brute	2,0	2,2	1,1	1,9
Excédent brut d'exploitation	1,2	1,3	0,5	1,2
Charges financières	0,1	0,2	0,4	0,2
Capacité d'autofinancement	0,8	1,0	- 0,1	1,2
Investissements	0,8	1,0	0,4	0,5
Dette à moyen et long termes au 31/12	4,2	4,9	8,2	7,6

Champ : Aéroports de Paris SA, société mère du groupe ADP.

Source : ADP

Aéroports de Paris (ADP) est la principale entreprise de services auxiliaires aériens. En 2022, son chiffre d'affaires augmente de 58,1 %, pour s'établir à 2,7 milliards d'euros, à un niveau inférieur à celui d'avant-crise. Après avoir fortement augmenté en 2020, la dette financière à moyen et long termes diminue légèrement en 2022 pour la deuxième année consécutive. Elle s'élève en 2022 à 7,6 milliards d'euros.

COMPTES DES ENTREPRISES DES INFRASTRUCTURES FLUVIALES ET MARITIMES

Voies navigables de France (VNF)

En millions d'euros

	2016	2019	2021	2022
Chiffre d'affaires	177	180	178	183
Valeur ajoutée brute	89	86	84	82
Charges de personnel	253	234	231	238
Excédent brut d'exploitation	81	93	91	82
Capacité d'autofinancement	81	81	71	54
Investissements	192	141	255	295
Dette financière à moyen et long termes au 31/12	1	0	0	0

Source : VNF

Grands ports sous tutelle de l'État

En millions d'euros

	2016	2019	2021	2022
Chiffre d'affaires	854	944	906	1 017
Valeur ajoutée brute	624	761	692	753
Charges de personnel	396	418	432	465
Excédent brut d'exploitation	261	428	333	354
Capacité d'autofinancement	226	326	259	294
Investissements	310	286	419	502
Dette financière	800	673	625	656

Champ :

- En métropole : Marseille, Dunkerque, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Strasbourg (port fluvial) ainsi que Le Havre, Rouen et Paris (port fluvial), ces trois derniers ports ayant fusionné par ordonnance le 1^{er} juin 2021 pour former un établissement public unique (Haropa Port).

- En outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion.

Source : DGITM

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public à caractère administratif français chargé de gérer la majeure partie du réseau des voies navigables de France. Avec 183 millions d'euros en 2022, le chiffre d'affaires de VNF augmente de 2,6 % (après une hausse de 4,3 % en 2021), dépassant ainsi son niveau d'avant-crise (+ 1,4 % par rapport à 2019).

Les grands ports maritimes et fluviaux de l'État (la liste est détaillée dans le champ du tableau ci-dessus) sont sous la tutelle de ce dernier. En 2022, le chiffre d'affaires des grands ports sous tutelle de l'État de métropole et d'outre-mer atteint 1 017 millions d'euros, en progression de 12,2 % par rapport à l'année précédente. Il dépasse son niveau de 2019 (+ 7,7 %).